

03 Juil 2026 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 3 juillet 2026

Dotation d'équilibre pour les travailleurs salariés et les travailleurs indépendants en 2025 et 2026

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et de la ministre des Indépendants Eléonore Simonet, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal fixant, d'une part, les montants définitifs de la dotation d'équilibre pour 2025 dans le régime des travailleurs salariés et dans le régime des travailleurs indépendants, et modifiant, d'autre part, les montants pour 2026.

Les montants définitifs pour l'année 2025 sont les suivants :

- 6.203.602.000 euros dans le régime des travailleurs salariés
- 831.772.000 euros dans le régime des travailleurs indépendants

Les montants modifiés pour l'année 2026 sont :

- 5.446.190.000 euros dans le régime des travailleurs salariés
- 820.976.000 euros dans le régime des travailleurs indépendants

Les projets sont soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal fixant les montants définitifs de la dotation d'équilibre dans le régime des travailleurs salariés et dans le régime des travailleurs indépendants pour l'année 2025, par la modification de l'arrêté royal du 2 juillet 2025 fixant le montant de la dotation d'équilibre dans le régime des travailleurs salariés et dans le régime des travailleurs indépendants pour l'année 2025

Projet d'arrêté royal modifiant le montant de la dotation d'équilibre dans le régime des travailleurs salariés et dans le régime des travailleurs indépendants pour l'année 2026, par la modification de l'arrêté royal du 23 mars 2026 fixant le montant de la dotation d'équilibre dans le régime des travailleurs salariés et dans le régime des travailleurs indépendants pour l'année 2026



Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

Eléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des
Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://simonet.belgium.be>
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
+32 477 38 45 01
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegheer
Porte-parole (NL)
+32 475 90 43 08
ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be

